

Contribution d'Alternative Police - CFDT au rapport 2021 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

Le syndicat Alternative Police CFDT a pris part à la bataille contre les idées préconçues forgées par les habitudes, l'éducation ou même la culture, en mettant en place le 12/02/2021 un référent "discrimination".

Après avoir suivi la formation qualifiante "lutte contre les discriminations" à l'institut de formation de la CFDT, cet agent possède les outils et ressources nécessaires pour aider, soutenir et accompagner tous fonctionnaires se sentant victimes de racisme, antisémitismes et xénophobie.

Quand un fonctionnaire fait appel au référent, un plan d'action est mis en place pour diagnostiquer le mal être d'une personne, définir des objectifs, établir une stratégie pour faire disparaître ce mal être. Une conclusion évaluera l'efficacité de ce plan.

Plusieurs partenaires entrent alors en scène: au niveau du Ministère de l'Intérieur, la plateforme "Signal discrimi " est anonyme et ouverte à l'ensemble des agents, témoins ou victimes d'acte de discrimination, en recherche de conseils, d'assistance, ou tout simplement d'informations.

De plus, les associations de lutte contre toutes sortes d'inégalités, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et le défenseur des droits agissent pour faire rétablir le principe d'égalité au sein de la Police Nationale.

Si au cours de l'année 2021 les dossiers de discriminations prises en charge par le syndicat sont minoritaires, ils n'ont pas pour autant disparu et il convient de garder les yeux ouverts sur leurs manifestations pour les combattre.

Les rangs des forces de l'ordre ne font pas exception au reste de la société et certains fonctionnaires se sentent traités différemment et défavorablement en raison de leurs religions ou origines. Nous avons traité en interne du cas d'un chef de brigade qui ignorait consciemment son adjoint au motif que ce dernier était musulman et donc, selon le chef, peu digne de confiance. Il est important de mettre l'accent sur le danger des risques psychosociaux encourus par la victime. L'isolement et le sentiment d'injustice ne laissent pas indemne. Les sanctions encourues sont bien réelles et il convient de le rappeler à l'ensemble des interlocuteurs.

La solution pour lutter au mieux contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie reste la Formation et la prévention. Chaque fonctionnaire devrait être formé à reconnaître et à déconstruire des préjugés, à savoir organiser un plan d'action et à s'ouvrir aux différences.